

PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT 2022-2023

6^E ANNÉE DU PRIMAIRE

		1 ^{ère} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
CONTENUS D'APPRENTISSAGE	Prise de conscience du rôle de la puberté dans l'éveil amoureux et sexuel			X
	Expression de ses interrogations à l'égard de l'éveil amoureux et sexuel			X
	Connaissance des dimensions de la sexualité (biologique, psychoaffective, etc.)		X	
	Importance d'adopter une attitude positive à l'égard de son corps et diversité des formats corporels		X	
	Comment le sexisme et l'homophobie peuvent affecter les personnes qui en sont victimes.	X		
	Rôle de chacun dans le respect de la diversité sexuelle et de la différence	X		

COMMENTAIRES

Les élèves recevront de 5 à 15 heures d'éducation à la sexualité pendant l'année scolaire. Ces apprentissages viseront les élèves de 1^{ère} année jusqu'à la 6^e année du primaire. Pour ceux du préscolaire, le programme est facultatif. Cette planification a été approuvée par le conseil d'établissement le 19 octobre 2022.